



**PREFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°R32-2026-056

PUBLIÉ LE 5 FÉVRIER 2026

# Sommaire

**Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France /**

R32-2026-02-03-00005 - DS JZ MD Cession SCI H2O (1 page)

Page 3

## DELEGATION SPECIALE DE SIGNATURE

Je soussigné, Philippe HOURDAIN, Président de la CCI de région Hauts-de-France,

- Vu l'article R.711-68 du Code du Commerce,
- Vu le Décret n°2016-473 du 14 avril 2016 portant création des CCI Locales de l'Artois, Grand Hainaut, Grand Lille et Littoral Hauts-de-France,
- Vu le Règlement intérieur, et notamment son article 2.2.8,
- Vu la délibération d'Assemblée Générale de la CCI de région Hauts-de-France n°2025-92 en date du 25 novembre 2025 approuvant la cession de parcelles situées à SAINGHIN EN MELANTOIS à la SCI H2O,

Sur proposition de Monsieur David BRUSSELLE, Directeur Général,

### Décide :

De donner délégation de signature spéciale à **Monsieur Jaouen ZOUAGHI**, Responsable Commercial des Parcs d'Activités de la CCI Grand Lille, **ou, en cas d'empêchement de celui-ci, à Monsieur Marc DUCHATEAU**, Directeur des Parcs d'Activités de la CCI Grand Lille, à l'effet de signer l'acte notarié et toutes autres formalités nécessaires relatifs à la cession au profit de la SCI H2O, ou de toute personne physique ou morale qui se substituerait à elle, des parcelles cadastrées ZI342 et ZM177 (en partie) sises à Sainghin en Mélantois, pour un montant de un million trois cent six mille deux cent soixante euros hors taxes (1 306 260,00 €uros HT) environ.

La présente délégation de signature n'emporte en aucun cas délégation de compétence et s'exerce dans le strict respect des procédures institutionnelles et internes dont le délégataire a parfaitement connaissance.

Fait à Lille, le 3 février 2026



**Philippe HOURDAIN**  
Président